



L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 2 au 6 juillet 2018

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE MERCOSUR ET L'UE S'APPRÊTENT A REPENDRE À BRUXELLES AVEC UNE VOLONTÉ CONJOINTE DE CONCLURE UN ACCORD AVANT L'ÉTÉ :

La prochaine session de négociations entre le MERCOSUR et l'Union européenne débutera le 9 juillet prochain à Bruxelles, avec l'objectif affiché de conclure un accord de principe avant la fin de l'été. Pour rappel, les négociations n'ont pas pu être conclues au dernier cycle de pourparlers de Montevideo du fait de 3 sujets bloquants : la reconnaissance des indications géographiques (IG), l'ouverture des services maritimes et des marchés publics. Par ailleurs, il semblerait que côté Mercosur se prépare la tenue d'une réunion ministérielle entre les deux blocs, possiblement décisive, en marge de la réunion des ministres des Affaires étrangères UE/Amérique latine et Caraïbes (CELAC), les 16 et 17 juillet prochains. Le chef de la diplomatie uruguayenne, Eladio Loizaga, a en effet annoncé, mardi 3 juillet, que les ministres des Affaires étrangères argentin, brésilien, paraguayen et uruguayen rencontreront les Commissaires européens Cecilia Malmström et Phil Hogan le 18 juillet à Bruxelles, pour permettre à ces négociations d'avancer le plus rapidement possible. Cette information n'a pas été confirmée par la Commission. En outre, la présidence autrichienne qui a pris les rênes du Conseil des ministres de l'UE au 1er juillet (voir brève suivante), se veut également prudente, considérant que l'offre des pays du Mercosur dans les négociations sur le volet commercial reste insuffisante. De plus, l'Autriche indique qu'il sera difficile de boucler un accord avant les élections générales au Brésil, en octobre, comme cela était envisagé.

L'AUTRICHE PREND LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION EUROPÉENNE POUR SIX MOIS :

L'Autriche a pris à compter du 1er juillet et pour une durée de six mois la Présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Les priorités de la Présidence autrichienne ont été présentées mardi 3 juillet à Strasbourg devant le Parlement européen. Le chancelier autrichien conservateur, Sebastian Kurz, arrivé au pouvoir il y a six mois et allié à l'extrême droite, a indiqué trois axes prioritaires pour la présidence autrichienne du Conseil : 1) la sécurité et la migration ; 2) le maintien de la prospérité et de la compétitivité par la numérisation ; et 3) la stabilité dans le voisinage, notamment dans les Balkans occidentaux. L'annonce de la première priorité relative à la lutte contre la migration illégale a suscité des réactions divergentes au niveau du Parlement européen, le Chancelier autrichien plaidant pour le renforcement des moyens de l'Agence européenne Frontex, corps européen de garde-frontières et de garde-côtes. Le Parlement européen semble en effet très divisé sur les questions de migration, alors que la droite salue la volonté autrichienne de mieux protéger les frontières extérieures de l'Union européenne, le centre et la gauche estiment, au contraire, que la lutte contre la migration incontrôlée ne constitue pas une priorité pour les citoyens européens plus concernés selon eux par la lutte contre la pauvreté. Outre les trois priorités annoncées, la présidence autrichienne souhaite aussi faire avancer les travaux du Conseil sur la proposition législative concernant la Politique Agricole Commune pour la période 2021-2027. Durant ses six mois de présidence, l'Autriche devra aussi apporter une attention particulière à la question du Brexit, afin que le résultat des négociations entre l'Union et le Royaume-Uni soient formellement validé par les Etats membres et soumis à l'approbation du Parlement européen afin d'être présenté au Parlement britannique avant la date limite du 29 mars 2019, date à laquelle le Royaume-Uni sortira officiellement de l'Union européenne.

LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE UNE SIMPLIFICATION DU RÈGLEMENT FINANCIER RÉGISSANT LES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES JUSQU'EN 2020 :

Jeudi 5 juillet, le Parlement européen a approuvé l'accord inter-institutionnel sur le règlement « omnibus » concernant les règles financières applicables au budget général de l'Union européenne. Ce texte modifiera le règlement financier existant et plusieurs actes régissant les programmes pluriannuels de l'UE

pour le reste de la période 2014-2020. Ces modifications introduiront des règles simplifiées pour l'utilisation de différents fonds, comme le FEDER et le FEADER : (1) utilisation accrue des montants forfaitaires, des taux forfaitaires et des paiements basés sur les résultats, sans besoin de fournir des factures détaillées dans ces cas ; (2) possibilité de remplacer une partie du cofinancement par du travail bénévole et des contributions en nature; (3) réduction du nombre de rapports et de la documentation requis, ainsi qu'une confiance réciproque dans les audits ; (4) règles simplifiées pour les petits projets jusqu'à concurrence de 60 000 euros. Le texte entrera en vigueur lorsque le Conseil des ministres de l'UE l'aura adopté, probablement dans le courant du second semestre 2018.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 9 AU 13 JUILLET 2018

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 09/07	<p align="center">Com ENVI</p> <p>Vote sur l'accord provisoire résultant des négociations interinstitutionnelles sur "Promotion of the use of energy from renewable sources (recast)", Rapporteur pour avis: Bas Eickhout</p> <p>Présentation des priorités de la Présidence autrichienne au Conseil: échange de vues avec Beate Hartinger-Klein, Ministre autrichienne du travail, des affaires sociales, de la santé et de la protection des consommateurs</p> <p align="center">Com ITRE</p> <p>Un marché équitable pour l'industrie: échange de vues avec Margrethe Vestager, Commissaire européenne à la concurrence</p>			

<p>Mardi 10/07</p>	<p style="text-align: center;">Com ITRE</p> <p>Vote sur l'accord provisoire résultant des négociations interinstitutionnelles sur la refonte de la Directive « Promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables », Rapporteur : José Blanco López</p> <p>Adoption du projet d'avis « Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil pour ce qui est de l'appui aux réformes structurelles dans les États membres », Rapporteur pour avis : Sofia Sakorafa</p> <p style="text-align: center;">Com REGI</p> <p>Examen du projet de rapport « Proposition de</p>			
--------------------------------------	---	--	--	--

	<p>règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil pour ce qui est de l'appui aux réformes structurelles dans les États membres », co-rapporteurs : Lambert van Nistelrooij et Constanze Krehl</p> <p>Échange de vues avec Juliane Bogner-Strauß, Présidente en exercice du Conseil, sur les priorités de la présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne</p> <p>Com PECH</p> <p>Adoption du projet de rapport « Installations de réception portuaires pour le dépôt des déchets des navires », rapporteur : Claudia Monteiro d Aguilár</p> <p>Échange de vues avec Thomas Oberreiter,</p>			
--	---	--	--	--

	Ministre plénipotentiaire, Représentant permanent adjoint de l'Autriche, sur les priorités de la présidence autrichienne			
Mercredi 11/07			<p>Comité européen des régions</p> <p>Conférence : Consultation sur la réglementation après 2020 relative au Fonds européen pour le développement régional et au Fonds de cohésion</p> <p>CdR (salle JDE70), Bruxelles, Belgique</p>	
Jeudi 12/07				
Vendredi 13/07				